

● OBJET DE LA REUNION

[Contrat de progrès – Réunion de lancement]

● DATE

6 décembre 2018

● COLLECTIVITE

Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbes (CAGSC)

● PARTICIPANTS

Lucette MICHAUX-CHEVRY – Présidente de la CAGSC

Harry MONGAILLARD – Directeur Général des services adjoint

Catherine MONDOR – Chargé de mission sur la politique de l'eau

Justine ANGOT – Consultante Espelia

Kevin NDENWADIE – Consultant Espelia

● MISSION

Appui pour l'élaboration du contrat de progrès du plan Eau DOM de la Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbes

● REDACTEUR

Kevin NDENWADIE

Consultant Espelia

● VERSION

V1.0

1. Ordre du jour	2
2. Introduction	2
2.1. Données historiques	Error! Bookmark not defined.
2.2. Situations de Capesterre-Belle-Eau et du SIAEA	Error! Bookmark not defined.
2.3. Aspect techniques	Error! Bookmark not defined.
2.4. Eaux usées	Error! Bookmark not defined.
2.5. Pistes stratégiques	Error! Bookmark not defined.
3. Démarche	Error! Bookmark not defined.
3.1. Accueil de la démarche	2
3.2. Collaboration entre la CAGSC et Espelia	Error! Bookmark not defined.
4. Prochaines étapes	3

1. Ordre du jour¹

- Présentation de l'équipe missionnée
- Présentation de la compréhension du contexte et des enjeux
- Présentation de la méthodologie proposée
- Présentation du planning d'intervention
- Discussion des prochaines étapes

2. Introduction

La Communauté d'Agglomération du Grand Sud Caraïbes possède la particularité de recenser 11 communes sur le territoire et des modes de gestions différents selon les communes. Les acteurs présents ont pu échanger sur les problèmes observés sur la gestion de l'eau sur Capesterre-Belle-Eau (dont les problématiques liées au SIAEAG, le SIAEAG et la CAGSC s'étant trouvés en désaccord sur les modalités du transfert des biens meubles et immeubles consécutif au retrait des trois communes du syndicat) et les Saintes.

Les acteurs présents ont ensuite échangé sur les aspects techniques au regard de la vétusté des canalisations et des différentes causes de dégâts (faible profondeur d'installation des canalisations..). La collectivité indique le besoin de faire entendre une voix terrain lors des entretiens dirigés par Espelia dans sa collecte de données.

De même, les acteurs présents ont pu évoquer la qualité de l'eau. Il a été évoqué en séance par Mme La Présidente quelques pistes stratégiques émanant de la dernière conférence territoriale de l'action publique en présence des EPCI. Les priorités d'intervention telles que les unités de production de Ste Claude / Basse Terre (la qualité de l'eau potable de l'usine de Matouba en cours d'analyse), les travaux de réhabilitation de l'unité de production d'eau potable de Moustique, la situation de la ZAD de Morin et de l'abattoir de Gourbeyre ont terminé cette première partie de la réunion.

Il apparaît alors majeur de :

- Obtenir le résultat de la conférence des EPCI qui permettra à Espelia de posséder des informations pertinentes à intégrer dans les pistes stratégiques.
- Traduire dans le contrat de progrès leurs priorités d'intervention, au regard de la spécificité du cas de la CAGSC.

3. Collaboration entre la CAGSC et Espelia

Il a été proposé le fonctionnement suivant :

- **Mise à disposition d'un espace extranet de partage de données** : Mis en place par Espelia et pouvant être partagé avec le personnel de la CAGSC permettant le partage des documents nécessaires aux investigations d'Espelia ;

¹ Cf. document Powerpoint communiqué avec le compte rendu

- **Pilotage d'entretiens avec l'ensemble des collectivités ciblées** : Conjointement avec une ressource CAGSC qui reste à désigner, ces entretiens permettront de récupérer l'ensemble des données nécessaires au diagnostic de la performance des services. Une ressource CAGSC sera associée aux entretiens réalisés en décembre 2018.

Pour la réalisation du diagnostic, une liste des collectivités / gestionnaires à rencontrer est nécessaire. Un mail a été envoyé le 6 décembre, post réunion pour obtenir ces informations.

4. Prochaines étapes

Une première vision du diagnostic est à présenter début février. Une date est à prévoir première semaine de février pour premiers échanges sur le diagnostic.

La collectivité souhaite qu'une présentation du diagnostic soit réalisée dans un premier temps en petit comité.